



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 mars 2018 (tenue au siège de l'URBFSA - fédération de football)

L.L. / Ch. D / 42

Le Président Thomas Lefèbvre ouvre la séance à 9h45 et souhaite la bienvenue aux représentants des cercles.

ORDRE DU JOUR

A. Inventaire des cercles présents ; vérification de leur droit d'être représentés

43 cercles (sur 48) sont valablement représentés pour un total de 806 voix (sur 857 voix).

Les cercles ACLE, FLEU et WACO, présents sans procuration n'auront donc pas droit de vote.
Les cercles RSCA et ACCO sont absents.

B. Vérification des pouvoirs des délégués.

La vérification en a été faite à l'entrée de la salle par Evelyne Larose et Frédérique Deroubaix.

- C. -**
- Admission de nouveaux clubs : néant ;
 - Démission de club : néant ;
 - Suspension, radiation de cercle associé : néant ;
 - Mise en inactivité : néant.

D. Rapport du Comité Directeur sur l'exercice écoulé.

Rapport administratif (Léo Lefèvre – Secrétaire Général)

"Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les Secrétaires,
Mesdames, Messieurs, chacune et chacun en vos qualités respectives,

Je vous souhaite la bienvenue à notre Assemblée générale qui se tient une fois encore dans les locaux de la Fédération de football, conséquence de divers événements programmés en mars au Stade Roi Baudouin. Je tiens à remercier la fédération de foot pour sa précieuse collaboration.

Avant de passer au rapport de l'exercice 2017, je voudrais m'attarder quelques instants en évoquant le tout proche 40ème anniversaire de la LBFA. C'est en effet l'assemblée générale du 1er avril 1978 qui a porté sur les fonds baptismaux notre fédération, tout en rendant hommage aux pionniers de la toute 1ère heure. William Kevers, président, Pierre Chaumont, secrétaire général, Léon Allard, Hubert Carnol, Michel Goffaut, Robert Lavigne, André Marquebreucq, Roland Maury, Yves Mortier, Pol Siraux, Henri Surinx. Que de souvenirs pour certains d'entre vous

Alors que la saison athlétique 2017/2018, à l'approche de la saison estivale, est déjà bien lancée, l'Assemblée Générale ordinaire et statutaire de ce samedi 24 mars clôturera officiellement l'exercice 2017 de notre ASBL, du moins, si vous accordez à ses administrateurs et aux commissaires aux comptes la décharge que nous solliciterons dans le courant de cette réunion.

Permettez-moi de vous remercier de votre présence ici ce matin, mais aussi de vous remercier pour tout le temps que vous consacrez et tout le travail que vous effectuez, comme bénévole, en faveur des cercles que vous représentez, de leurs athlètes, des plus jeunes aux moins jeunes.

Je sais, par expérience, que tous les services que vous réalisez au profit de ce merveilleux sport qu'est l'athlétisme, sous toutes ses formes et à tous les niveaux, ne sont pas toujours appréciés à leur juste valeur, à la valeur qu'ils méritent.

Soyez cependant convaincus, Mesdames et Messieurs, que moi-même et mes collègues du Comité Directeur, sommes pleinement conscients des efforts que vous déployez à longueur de saisons et que nous mettons tout en œuvre, parfois au prix de décisions et d'arbitrage difficiles, pour vous apporter toute l'aide et l'encadrement auxquels vous pouvez légitimement prétendre, dans les limites des moyens humains, sportifs et financiers dont la LBFA dispose.

Je n'oublie pas d'autres acteurs de notre sport : les officiels, l'encadrement des athlètes, les membres des commissions et groupe de travail de la LBFA, les bénévoles. Ces corporations d'acteurs fondamentaux ont été mises à l'honneur ces dernières années.

En 2018, c'est l'ensemble de la LBFA que nous souhaitons fêter à l'occasion de son quarantième anniversaire. Plusieurs actions sont prévues, et notamment l'organisation d'un Challenge dénommé « Circuit LBFA Cadets-Scolaires ». Toutes les Provinces et Région ont répondu à notre appel et nous les remercions de leur implication dans l'organisation de ce circuit. Tous les détails déjà connus seront complétés en temps opportun.

Cet anniversaire sera également fêté lors des Championnats LBFA TC à Liège. Une journée qui se voudra à la fois sportive et festive grâce à l'implication et l'association de cercles de la Province de Liège.

Dois-je vous rappeler que le fonctionnement de la Fédération, s'appuie sur deux directions distinctes : Christel Durant gère la Direction administrative, incluant la Communication, menée par Mélissa Gillet, tandis que Christian Maigret a en charge la Direction technique, le Département Sport, y compris, le sport de haut niveau.

Je laisserai le soin à Christian Maigret, Directeur Technique, de développer plus longuement l'activité qu'il déploie avec toute son équipe.

Stéphanie Noël qui avait endossé depuis le 01.06.2015 la fonction de Coordinatrice du sport Haut Niveau quittera la LBFA après les Championnats d'Europe de Berlin.

Benoît Malo coordonne, notamment, toutes nos actions 'jeunes' mais soutient également la coordinatrice de Haut Niveau dans son travail au quotidien. N'oublions pas Frédérique Deroubaix qui se partage entre la Direction Technique et l'Administration.

Nicolas D'Harveng a quitté la Direction Technique mais collabore avec la LBFA dans le cadre des actions « Prisons ». Dans le cadre du plan d'actions de la Fédération Wallonie - Bruxelles sur la réinsertion des détenus, la LBFA en collaboration avec l'ADEPS dispense des entraînements plusieurs fois par semaine dans plusieurs établissements pénitentiaires. Des épreuves d'athlétisme sont ainsi organisées au sein de ce milieu difficile et sont fortement suivies par les détenus. La LBFA a été la première fédération à mener ces actions, initiées par Rachid Madrane, Ministre des Sports.

J'en viens à l'aspect administratif. La comptabilité (Evelyne Larose), les affiliations (Marianne Zorn), la rédaction des avis aux cercles, les convocations aux réunions, l'aide apportée au fonctionnement des diverses commissions, aux sélections des Championnats, L'ATTENTION APPORTEE AUX MULTIPLES SOLlicitATIONS DES CERCLES, la gestion du site dans toutes ses composantes et bien d'autres tâches constituent autant de missions et de travaux dont l'importance et le temps qu'ils requièrent n'est pas négligeable.

La LBFA a acquis en 2017 le programme Fedinside en vue de professionnaliser sa base de données. L'encodage des dossards via Fedinside se poursuit ainsi que les différentes inscriptions des athlètes aux Championnats mais également l'encodage des différents meetings du calendrier. A terme, de nombreuses actions pourront être réalisées via ce programme, permettant de centraliser toutes les données de la LBFA et concernant tous les groupes d'acteurs de la fédération : athlètes, officiels, entraîneurs, dirigeants, ...

Cette évolution, réalisée grâce au soutien de la Commission Informatique, demande un suivi tant au niveau du personnel que des cercles. Des investissements sont encore prévus afin de parfaire cette évolution.

Au cours de l'exercice 2017, le Comité Directeur s'est réuni à 8 reprises en séance ordinaire. Il me plaît de préciser que les rares absences de membres ont toutes été excusées. A ce propos, Dominique Gavage, après une quinzaine d'années au Comité Directeur, a présenté sa démission, afin d'éviter tout conflit d'intérêt, en raison de sa nomination comme juge disciplinaire à l'IAAF. Nous la remercions pour tout le travail accompli au sein de la LBFA et lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles attributions.

De nombreuses réunions des commissions et groupes de travail se sont également tenues afin d'assurer le bon fonctionnement de la fédération.

La LBFA poursuit également l'intégration progressive des disciplines « trail ». Depuis 2013, des Championnats de Belgique de trail classique et d'ultra trail sont organisés. Nous incitons nos cercles à organiser et à inscrire des épreuves de trail dans leur calendrier.

L'intégration de la marche nordique se poursuit également. Le cercle « Association Francophone de Marche Nordique » fait partie des cercles de la LBFA depuis le 1^{er} mars 2018. Cette discipline sera intégrée dans nos différentes actions : formations, calendrier, site, de la manière la plus dynamique possible.

N'oublions pas non plus la part prise par la LBFA, en l'absence de personnel à la LRBA, dans le travail à effectuer pour la Fédération tant au niveau de la tenue des réunions que dans l'organisation des divers événements.

Avant de conclure, je tiens une nouvelle fois à souligner le rôle exercé et le temps consacré dans le fonctionnement de la LBFA, à titre bénévole, - je le souligne - par le Président et mes collègues du Comité Directeur. Je les en remercie.

Merci de votre attention.

Je cède la parole à Christian Maigret, Directeur Technique, pour la partie technico-sportive de ce rapport.

Rapport sportif (Christian Maigret – Directeur Technique)

Mesdames, Messieurs,

Les résultats sportifs et la formation des entraîneurs sont les 2 grands points que j'aborderai pour dresser le bilan de l'année 2017.

En ce qui concerne les résultats sportifs, je me permettrai de commencer par un petit rappel.

Comme vous le savez, la LBFA bénéficie d'un subside destiné pour le Haut Niveau. Ce subside est octroyé en fonction d'un plan programme élaboré en début d'Olympiade et réactualisé chaque année. Ce Plan programme est analysé par l'ADEPS et ensuite présenté au Ministre pour décision finale.

Les budgets mis à disposition sont destinés à mener une politique sportive de Haut Niveau avec comme finalités les résultats en grands championnats. Chaque année, lors d'une évaluation intermédiaire, les axes de notre politique sportive sont examinés et mis en parallèle avec les résultats obtenus. Au terme de l'Olympiade, une évaluation finale est réalisée sur les 4 années.

Les aides du Plan Programme sont destinées aux athlètes qui ont les statuts de Sportif de Haut Niveau, Espoir sportif et Aspirant ;

Vous comprendrez que le niveau des résultats obtenus en grands championnats est déterminant, il y en va de notre crédibilité.

Les résultats ont aussi d'énormes retombées sur notre image vis-à-vis des médias, du politique, des administrations, du grand public et sur le recrutement au niveau des clubs.

Les deux dernières Olympiades ont été exceptionnelles en termes de résultats, avec en apothéose la médaille d'or de Nafissatou Thiam aux Jeux Olympiques de Rio. Gageons que cette Olympiade soit dans la continuité, 2017 en étant la première année, en voici les faits marquants :

- NafissatouThiam est championne d'Europe en salle à Belgrade et championne du Monde à Londres.
- Le relais 4x400m est 2^e aux Championnats d'Europe en salle et 4^e aux championnats du Monde.
- Au total, 10 athlètes se sont sélectionnés pour les championnats du Monde. L'accès à la finale de la perche pour Arnaud Art complète le bilan de Thiam et du relais.
- Chez les juniors, nous récoltons deux places de finaliste en épreuves individuelles aux Championnats d'Europe. Il s'agit de Thomas Carmoy en hauteur (alors qu'il était toujours scolaire) et d'Elise Vanderelst en 800m qui terminent tous les deux à une belle 7^{eme} place.
- Aux Jeux de la Francophonie, Claire Orcel obtient une médaille d'argent en hauteur et Naomi Vandenbroek remporte le bronze en 200m.
- Chez les plus jeunes, les scolaires, signalons la présence de deux athlètes dans les équipes de relais 4X100m médaillés d'or aux EYOF. Il s'agit de Iona Masson chez les filles et d'Arthur Pinter chez les garçons.
- N'oublions pas le cross, en citant la belle 5^e place de Soufiane Bouchiki aux Championnats d'Europe.

Certains athlètes bénéficient d'un contrat d'emploi. Quatorze en 2017 mais en 2018 le volume d'emploi est passé à dix unités. Néanmoins, la LBFA figure parmi les grands bénéficiaires comparativement aux autres fédérations.

Pour les jeunes, la LBFA est soucieuse de mettre en place des projets afin d'assurer un développement pour le long terme. Une trentaine d'athlètes ont obtenus le statut d'Aspirant, ce qui leur permet d'obtenir des facilités scolaires et de bénéficier d'activités fédérales.

De manière générale, les résultats du Haut Niveau sont bons. La LBFA est en phase avec les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixés à travers son Plan Programme.

Un bon critère pour évaluer la bonne santé de notre ligue est le nombre de records battus. Et sur ce point l'année 2017 a été exceptionnelle. En effet, en indoor : 15 record LBFA ont été battus dont 4 de Belgique et en outdoor : 28 records, dont 11 de Belgique.

Les Masters ne sont pas comptabilisés. Mais je m'en voudrais de ne pas les citer dans ce bilan. Au Championnats d'Europe : 8 médailles dont deux en Or et aux Championnats du Monde : 7 médailles dont une en Or. Une belle moisson pour nos masters.

J'en profite pour remercier les instances subsidiaires pour le soutien qu'elles nous apportent : la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région Bruxelloise et le projet Be Gold

La formation:

Au niveau du personnel, en 2017, c'est Simon Berteau, coordonnateur des formations, qui était en charge du suivi de ce secteur. Simon Berteau souhaitant rester uniquement dans un rôle de chargé de cours, c'est maintenant Thibaut Duval qui a repris le flambeau. Le secrétariat étant toujours assuré par Frédérique Deroubaix.

Au niveau de la formation 'animateur' : 90 candidats ont reçu un certificat fédéral. Le cours 'initiateur' a diplômé 45 candidats et la formation 'éducateur' 18 candidats.

Les cours 'Educateur' et 'Entraîneurs' ont pris du retard, du moins dans certaines options. Cela est principalement dû au fait que chaque niveau de formations doit prévoir un cahier des charges. Celui-ci doit être avalisé par l'ADEPS pour obtenir la reconnaissance des diplômes. Le niveau d'exigences de l'ADEPS est très élevé et justifié par le fait que les diplômes du sport en Fédération Wallonie-Bruxelles seront reconnus au niveau européen. C'est une bonne chose en soi, mais les matières sont complexes et la charge de travail considérable. Beaucoup de fédérations sont en difficulté sur ces dossiers. La mise en place des formations éducateurs et entraîneurs est compliquée en athlétisme en raison des différentes options à prévoir. Il manque parfois de candidats pour ouvrir les options. Une information sera prochainement publiée pour présenter la programmation de fin d'année.

Le GEFA, l'association des entraîneurs, compte près de 200 membres. Le GEFA assure la formation continuée. Quatre colloques ont été organisés en 2017.

- L'haltérophilie comme moyen de préparation en l'athlétisme ;
- Le suivi médical du jeune athlète ;
- La charge de travail pour un coureur de 800m ;
- Le profil du sportif.

Le GEFA, je vous le rappelle, a conclu un accord avec l'association des entraîneurs français qui se concrétise par un abonnement collectif à la prestigieuse revue française que reçoivent nos membres dans le cadre de leur cotisation. Je vous invite à encourager vos entraîneurs à adhérer au GEFA. Les membres du GEFA reçoivent également la revue Zatopek.

Ce bilan, c'est aussi le vôtre et je voudrais vous remercier, chacun à votre niveau d'intervention, pour le travail réalisé dans le cadre de vos différentes fonctions.

Je vous remercie pour votre attention

E. Rapport des vérificateurs aux comptes (Jacques Severs - vérificateur aux comptes) ;

Jacques Severs, vérificateur aux comptes, donne lecture du rapport :

'Mandatés par la dernière Assemblée générale, Luc BAILLY et moi-même, nous sommes présentés en date du 7 mars 2018 au siège de la L.B.F.A., afin de procéder à la vérification de la comptabilité.

Nous y avons rencontré le Président, Thomas Lefebvre, le Trésorier général, Jean Boudart et la responsable des finances, Madame Evelyne Larose. Toutes les questions ont pu être posées au préalable et le jour même.

Nous avons été renseignés et documentés sur toutes les questions posées.

Les chiffres demandés ont été fournis ainsi que toutes les explications y afférentes.

Les justificatifs souhaités nous ont été remis sans la moindre réticence et toujours d'après les originaux.

La tenue de la comptabilité est établie en fonction d'éléments qui correspondent à la réalité, ce qui permet des recoupements aisés.

Cette façon de procéder nous permet de conclure à la parfaite tenue de la comptabilité présentant une image fidèle de la situation financière de la L.B.F.A.

Nous nous permettons donc de proposer à l'Assemblée générale, d'adopter le bilan du dernier exercice, tel qu'il nous a été présenté.'

F. Rapport du Trésorier Général, Jean Boudart.

"Mesdames, Messieurs,

Je vais être relativement bref car vous avez eu le loisir de consulter les comptes de l'exercice écoulé et ceux-ci me semblent en ligne avec notre politique.

En effet, comme l'année dernière, l'exercice se clôture avec cette fois un boni de 18.000€. Les fonds propres composés des résultats reportés s'élèvent à un peu plus de 287.000€.

Le renforcement de nos fonds propres est indispensable et doit se poursuivre pour faire face à nos défis futurs :

- la délocalisation d'une partie de la fédération à Louvain la Neuve
- l'incertitude du maintien de notre siège social liée au projet NEO
- l'amélioration continue du système informatique
- la précarité des subsides à obtenir

Deux points toutefois sur lesquels j'aimerais attirer l'attention :

1. La LBFA a enregistré une réduction de valeur sur créance de 60.000€ dans le cadre du financement de la LRBA. Tant la VAL que la LBFA a jugé qu'il était improbable de récupérer cette créance.
2. Parallèlement, compte tenu des résultats honorables de cette année, le Comité Directeur, sur proposition de la Commission des finances propose à l'instar de l'année passée, de maintenir la gratuité des championnats de notre ligue.

Avant de conclure, je voudrais remercier les membres de la commission des finances pour leur collaboration ainsi que Mme Evelyne Larose pour le travail accompli.

G. Discussion et approbation du bilan et des comptes de résultats de l'exercice écoulé ;

Il est procédé au vote. Le bilan 2017, les comptes annuels LBFA sont approuvés à l'unanimité.

H. Discussion et approbation du budget de l'exercice nouveau ;

Le Président Thomas Lefebvre fait valoir que comme de coutume, le budget a été élaboré avec prudence. S'agissant d'estimations, les dépenses ont été évaluées dans la fourchette haute de l'estimation et les produits dans la basse. Une intervention envers la LRBA de l'ordre de 20.000€ a été prévue.

Le budget prévoit de dégager un boni d'un peu plus de 20.000€. ».

Il est procédé au vote. Le projet de budget est approuvé à l'unanimité.

I. Nomination des nouveaux vérificateurs aux comptes ;

Décharge est donnée à l'unanimité aux vérificateurs aux comptes.

Jacques SEVERS (CSF) est, à nouveau, candidat. Perrine GUILLITTE (OCAN) se porte candidat. Ils sont nommés par l'Assemblée Générale. Francis BOSSIER (RIWA)) est nommé comme suppléant.

J. Présentation des conventions, protocoles ou accords conclus sur le plan sportif : néant

K. Décharge des administrateurs pour l'exercice écoulé ;

Décharge est donnée à l'unanimité aux membres du Comité Directeur.

L. Nomination de scrutateurs : Vincent GETS (RUSTA) et Luc BAILLY (RFCL).

M. Election des administrateurs : Mandat Régional jusqu'octobre 2020.

Candidat Tony Jolet (SER).

Quorum : 806 voix/ 2= 403 voix + la voix statutaire, soit 404 voix.

Tony JOLET est élu avec 742 voix (74 votes blancs)

N. Election des membres du Comité d'Appel : néant

O. Remise des prix et des challenges

- Les Championnats intercercles de cross L.B.F.A. 2018 ont été remportés :
- Classement général : HF (28 points)
- Hommes : OSGA(21 points)
- Dames : RFCL (14 points)
- Il est procédé à la remise des diplômes des Intercercles 2017
- Il est procédé à la remise de la Coupe du Challenge Eric De Meu à HF
- Membres émérites :

Paul HENRY (CABW) M. Paul Henry dont la discipline est le triple-saut, possède un superbe palmarès avec un RP à 15m17. Il a 7 titres de champion de Belgique, 30 sélections en équipe nationale. Il a eu l'occasion de sauter avec de grands noms du triple-saut. En catégorie Master, il est vice-champion du monde M65 – triple à Perth en 2016. Il a 12 titres de champion de Belgique. Il a eu la fierté de sauter avec son petit-fils lors d'une compétition.

Serge VAN ROMPAEY (CRAC) Affilié à Charleroi depuis 1967. Au cours de sa longue carrière, Monsieur Van Rompaey fut membre du Comité Directeur de la LBFA, Président du Comité Provincial du Hainaut, Secrétaire, Trésorier et Président de son cercle. Sans compter ces nombreuses années d'athlètes, de juniors à vétérans, et ses précieux conseils comme entraîneur. Il a été repris dans les athlètes internationaux en senior B en 1970.

Jean CLAUDE (CRAC). Jean Claude est connu sous le nom de Julos. Il est affilié à Charleroi depuis 1970. Membre du Comité de son cercle, il collabora à la destinée de son cercle de 1979 à 2017 dont 2 années comme Président. Il a à son palmarès une longue carrière d'athlète, de cadet à vétéran, et un formidable travail de formateur et d'entraîneur au sein de l'école d'athlétisme. Il a été aimé par plusieurs générations d'athlètes. Il y a 25 ans, dans la presse locale, lors d'un reportage le concernant, on a pu lire : Julos, célibataire mais père de 150 enfants.

Jacques LERICHE (CRAC). Affilié à Charleroi en 1985 (auparavant affilié depuis 1967 au Cercle athlétique Marchiennois). Il reprend, en 1987, les fonctions de Secrétaire et Trésorier à Charleroi et est actuellement toujours en activités dans les mêmes fonctions. En 1991, membre de la Commission Sportive LBFA, il fut l'instigateur de la création de l'annuaire de l'athlétisme francophone. Athlète de cadet à master 60, et entraîneur dans des clubs actuellement disparus, il est toujours officiel provincial depuis 30 ans.

- Officiels méritants 2017 :

Francis Bossier (RIWA). C'est l'officiel du Brabant Wallon qui a le plus fonctionné en 2017. Il s'est également présenté à l'examen de promotion et il a obtenu le brevet d'officiel niveau 2.

Isabelle Gallez (DACM). Cette officielle est une personne dynamique, passionnée, diplomate, prête à aider. Sa présence est régulière tout au long de la saison. Elle ne compte aucune absence en 2017. Elle est humble et efficace.

Gérard Goujon (SMAC). Officiel depuis 1972, il est toujours fidèle au poste après toutes ces années.

Jean Marie Herbillon (HERV). Officiel depuis 2007, il compte un très grand nombre de prestations en 2017. Il est toujours prêt à rendre service et à dépanner. On peut toujours faire appel à lui, même le matin d'une compétition.

Roland Maury (EAH). Officiel depuis 1972, il réussit successivement le brevet national en 1979 et international en 1982. Il devient également juge de marche et fut présenté par la LRBA comme juge de marche international à l'IAAF. En 1992, il devient mesurage, fonction dans laquelle il a persévéré pour atteindre le grade A d'expert IAAF. Il a formé les premiers mesureurs wallons et flamands. Ces deux fonctions lui ont permis de se rendre à plusieurs championnats internationaux.

Denis Thomas (BBS). Officiel depuis 2013, il est toujours disponible lors des organisations de son cercle ainsi que lorsqu'il accompagne sa fille en compétition.

P. Examen des propositions de modifications aux statuts et au règlement d'ordre intérieur

Daniel Hoffman, Président de la Commission Juridique remercie les membres de la Commission, Pierre Chaumont, Roland Maury et Me Demeulenaere pour leur travail ainsi que pour la préparation des différentes réunions de la Commission. Elles ont été au nombre de 4 cette année.

Les propositions de modifications des Statuts (article 7) et du ROI (Chapitre II, III, VI, IX, X, XII) ont été adressées préalablement aux cercles. Daniel Hoffman, Président de la Commission Juridique, explique qu'il y a essentiellement 6 points à présenter et propose de voter les articles par groupe, selon les sujets traités.

- **Suppression du dossard d'un jour sauf pour les catégories BEN, PUP, MIN (article 10.5.8. du R.O.I.)**

Il est proposé de supprimer les dossards d'un jour, sauf pour les catégories les plus jeunes.

Jacques SEVERS (CSF) propose la suppression totale de l'article 10.5.8. Les dossards d'un jour retardent le déroulement des compétitions. Le Président Thomas Lefebvre explique la politique choisie. Un essai est cohérent pour ces catégories de jeunes athlètes. Il affirme cependant ne pas être contre une suppression totale.

Un représentant du RCB pose la question à propos des étrangers. Le Président précise que rien ne change pour les étrangers. Ils pourront, bien évidemment, recevoir un dossard de l'organisateur.

Il est proposé aux votes la proposition la modification de l'article 10.5.8. du R.O.I.:

Votes: La proposition est approuvée à 457 voix / 806 voix.

- **Adaptation des articles concernant l'affiliation au système informatique LBFA (article 6.2.3 du R.O.I.)**

Votes: La proposition est approuvée à l'unanimité.

- **Adaptation/ Précisions suite à l'intégration d'un cercle marche nordique au sein de la LBFA.**

Un représentant du RCB demande pourquoi ne pas laisser ces membres « marche nordique » pratiquer d'autres disciplines. Thomas Lefebvre explique que c'est une mesure conservatoire prise vis-à-vis des cercles. Cette mesure a été prise afin d'éviter toute concurrence.

Question d'Olivier Lessire du RIAAC. Pourquoi ne pas mettre, de façon transitoire, ce cercle dans les groupements adhérents. Ce n'était pas leur souhait. Il souhaitait être pleinement intégrés dans la fédération. C'était le souhait de l'ADEPS également.

Votes : La proposition est approuvée à l'unanimité.

- **Suppression du chapitre IX sur les groupements adhérents**

Il s'agit ici de supprimer un chapitre n'ayant plus d'utilité. La fédération travailliste était autrefois un groupement adhérent mais cela fait déjà de nombreuses années que ce n'est plus le cas.

Votes : La proposition est approuvée à l'unanimité.

- **Changement du mode d'élection du Président (plusieurs articles/consulter le tableau)**

Plusieurs articles ont été modifiés. L'élection du Président sera plus spécifique, sans changer le nombre global d'administrateurs.

Votes : La proposition est approuvée à 759 voix / 47 voix d'abstentions.

- **Indexation de la licence hors stade (article 6.7.4. du R.O.I.)**

Cette licence n'avait jamais été indexée depuis sa création. Il est normal que cette licence ait la même règle que la licence « classique » au niveau de l'indexation.

Votes : La proposition est approuvée à l'unanimité.

Q. Questions écrites posées dans les délais repris au R.O.I. : Questions du RIAAC

Christian Maigret donne lecture des réponses à l'ensemble des questions écrites du RIAAC.

Au niveau de la méthodologie de travail, il sera parfois répondu simultanément à une question et à une sous-question. Les questions du RIAAC sont transcrites en gras et en italique.

Du point de vue politique générale,

Quels sont les axes de développement pour les années à venir ?

Une déclaration de politique pour aller vers 2020 ?

Concernant la politique générale, la Ligue Belge Francophone d'Athlétisme a pour but :

- de promouvoir la pratique sportive dans toutes ses composantes ;
- de contribuer, par ses activités à l'épanouissement et au bien-être physique, psychique et social de ses athlètes et de ses affiliés ;
- de favoriser la participation à des activités sportives se rapportant directement ou indirectement aux diverses disciplines de l'athlétisme ;
- de contribuer au développement de programmes de détection, de perfectionnement et de suivi des sportifs qui présentent des potentialités qui permettent d'augurer des résultats significatifs à l'occasion des Jeux Olympiques d'été, des championnats du Monde, d'Europe ou de toutes autres compétitions de haut niveau.

Au niveau des politiques sportives spécifiques, la LBFA a présenté à l'ADEPS un plan stratégique global pour l'Olympiade 2017- 2020.

Ce plan permet d'obtenir les enveloppes budgétaires des Plans Programmes Haut Niveau et formation. Le plan stratégique est le suivant :

- 1.** Mettre en place une politique sportive de haut niveau en vue d'obtenir des résultats marquants au niveau international : médailles, top 8, top 16.

Cette politique est basée sur le développement de cellules individuelles (athlètes-entraîneurs) et par des actions plus structurelles menées par la fédération.

Le suivi est effectué par un coordonnateur du Haut Niveau, qui a un rôle de facilitateur pour la mise en place des projets. Il s'assure que les relations entre toutes les parties (Entraîneur-Athlète-fédération-Adeps) soient optimales.

- 2.** Suivre les jeunes talents afin d'alimenter le groupe d'athlètes de haut niveau.

L'objectif étant de sensibiliser ce jeune public au comportement menant vers le Haut Niveau. Dans cette optique, différentes actions sont mises en place, à savoir des stages, des entraînements, des séances d'informations sur l'anti-dopage, le médical, ...

3. Améliorer quantitativement et qualitativement l'encadrement dans les clubs :

- L'objectif est d'augmenter le nombre d'entraîneurs diplômés pour absorber les arrivées massives de pratiquants dans les clubs. Il s'agit des formations de Moniteur Sportif, d'Initiateur et d'animateur.
- La formation d'entraîneurs spécifiques (Moniteur Sportif éducateur) est au programme car il s'avère qu'il n'est pas évident de couvrir toutes les spécialités.
- Des actions sont menées au niveau du GEFA pour maintenir à niveau l'ensemble des encadrants par une politique de formation continuée.

Un plan et un échéancier des formations a été présenté à l'ADEPS.

- Formations initiales : mise en place de formations selon le planning ci-dessous.

	MS Ini	MS Edu	MS Train	MS Ani
2018	1x centré 1x en province 1x marche nord	1 édition 4 options	-	2 sessions
2019	1x centré 1x en province 1x marche nord	1 édition 4 options	1 édition Plusieurs options	2 sessions
2020	1x centré 1x en province 1x marche nord	1 édition 4 options	-	2 sessions
Nbrform	8x MS IniAthlé 4x Marche nord	4 éditions = 16 options	2 éditions diverses options	6 sessions
Nbr candidats espérés	120 Athlé 80 Marche nordique	80	15	120

- Formations continuées : quatre colloques par an

Pour soutenir tout ce programme, les mesures suivantes sont en cours ou planifiées :

- La révision des cahiers de charges de tous les niveaux : l'amélioration du cours Educateur, la création du cours Entraîneur et l'intégration du cours animateur dans le cours initiateur.
- Il est prévu une uniformisation des supports de cours qui se voudront attractifs et modernes.
- L'intégration de méthode d'enseignement participative, où le candidat est réellement plongé dans des « situations de terrain » fait partie des nouveautés à développer.
- La mise à jour d'un cadastre complet de l'encadrement technique et administratif dans les clubs est à l'ordre du jour.
- La mise en place d'un système de Valorisation d'Acquis d'Expérience (VAE) est au programme.

4. Se positionner dans la discipline du trail.

L'intervention de la LBFA se situe dans un créneau non repris par le secteur privé à savoir le soutien d'un groupe d'élites au niveau de la fédération Wallonie-Bruxelles.

Le fait que l'inscription au Championnat du Monde de trail ne peut se faire que via la fédération a été aussi un facteur déterminant dans ce choix.

5. Développement de la marche nordique au sein de la LBFA.

6. Veiller au bon fonctionnement du département sport. Cela comprend notamment l'organisation de stages pour les athlètes non repris dans le suivi fédéral et divers services tels que la location de perches, ...

D'autres politiques, autres que strictement sportive, sont menées au sein de la LBFA :

7. Veillez à respecter la législation en matière d'Antidopage.

8. Prévoir la mise en place d'une antenne technique dans les locaux de la nouvelle infrastructure indoor à Louvain la Neuve avec comme objectif d'optimiser l'utilisation du lieu au profit de la fédération et de cercles.

9. Être intervenant actif au niveau des projets de rénovation et construction de pistes indoor et outdoor. A la demande des clubs, les représentants de la LBFA interviennent au niveau du monde politique et des administrations.
10. Dynamiser les différents groupes d'acteurs de l'athlétisme notamment par l'organisation de journées leur étant spécifiquement dédiées. On peut ainsi évoquer la journée des bénévoles organisée en 2014, la fête des officiels organisée en 2015 et la journée des entraîneurs organisée en 2016.
11. Optimiser l'arbitrage dans ces différentes composantes. Deux campagnes importantes de recrutement ont notamment été menées afin de renforcer le nombre d'officiels. Il est également adopté toute une politique de formation des officiels, y compris d'officiels internationaux. A terme, les investissements informatiques permettront une amélioration de la transmission et du suivi du travail des officiels.

Toutes ces politiques sont bien sûr menée avec le soutien, et complémentirement, à une politique administrative. Un renforcement de nos systèmes informatiques est en cours. Des investissements informatiques ont été réalisés en 2017 et un programme professionnalisant la base de données LBFA a été acquis. Les prochaines années, il est prévu de maximiser l'utilisation de celui-ci et de le compléter de différents modules afin de faire interagir tous les acteurs de l'athlétisme (entraîneurs, officiels, secrétaires,).

Par rapport à un « lobbying » de la LBFA après d'autorités, pouvez-vous expliquer la position de la LBFA concernant les infrastructures athlétiques à Bruxelles ?

La LBFA adopte la même attitude en Région Bruxelles-Capitale que dans les Provinces Wallonnes. A la demande des cercles, des représentants de la LBFA sont disponibles et interviennent pour appuyer auprès des administrations et des politiques locaux les projets de rénovation et de constructions.

Cela fait plusieurs années que la LBFA sensibilise le monde politique Bruxellois à la nécessité de construire une piste indoor. Concrètement, et sans être exhaustif, la LBFA a organisé, dans le Nord de la France, en 2009, un voyage d'étude avec des représentants de la COCOF et de la Région Bruxelloise. L'objectif était de présenter différents types de structures indoor en athlétisme comme modèle à construire en Région Bruxelloise. En 2016, des représentants de la LBFA ont eu une réunion de travail avec le Cabinet Laanan sur la même thématique. La problématique des lancers longs à Bruxelles a également été évoquée.

Des contacts sont toujours en cours avec le Cabinet de la Ministre Laanan, le Cabinet du Ministre Madrane et l'ADEPS afin de trouver des solutions à ces problématiques rencontrées à Bruxelles. Les décisions finales appartiennent naturellement au pouvoir politique.

La LBFA rappelle que, depuis une quinzaine d'années, elle prend en charge, pendant tout l'hiver, la location des 3 grandes salles du centre de la Woluwe. Cette location à hauteur de 8000€ par an est destinée en pratique aux cercles Bruxellois. Pendant des années, cette location était réservée à un rythme de deux fois semaines.

Soutenez-vous le projet du ministre concernant la potentielle rénovation d'une piste à Anderlecht (Scheut) de moins de 400m et ne répondant aux normes « LBFA » ou à celles plus générales imposées aux clubs par l'administration lors des subventionnements (8 couloirs en ligne droite, 400m...) ?

A ce jour, la LBFA ne dispose d'aucune information officielle concernant ce projet.

Quelle est votre vision de l'avenir des infrastructures à Bruxelles lorsqu'on constate la disparition progressive de la disponibilité d'aires de lancers longs dans la capitale ? (synthétique, réensemencement, non disponibilité des terrains...).

La LBFA souhaite naturellement que les disciplines de lancers longs puissent se pratiquer. Cette problématique a été de nombreuses fois abordée lors des rencontres avec les Ministres et l'Administration des sports.

Aux dernières nouvelles, la mise en place d'un centre permanent de lancers pourrait voir le jour à Anderlecht.

Disposez-vous d'un cadastre des clubs : sites d'entraînement ; image de la mobilité autour des sites ; possibilités de lancers ; occupation réelle des sites d'entraînement ; problèmes rencontrés (déficit d'entraîneurs par exemple) ?

Oui, la LBFA dispose d'un cadastre des cercles reprenant les lieux d'entraînements, l'occupation réelle des sites, les épreuves autorisées et/ou homologables, le type de piste (synthétique en cendrées) et le nombre de couloirs. Figure également le nombre d'entraîneurs et d'officiels par cercle avec leur niveau respectif.

Quelle est votre politique en ce qui concerne la communication avec la presse ?

La communication se fait soit par des communiqués BELGA, soit par un communiqué via le listing mail des journalistes sportifs, soit par un contact direct avec les journalistes (Président, Directeur Technique). Des conférences de presse sont également organisées. Certains journalistes consultent notre facebook et notre site internet notamment pour trouver les horaires des championnats, les CV des athlètes, ...

Dans le cadre de réunions de travail avec l'administration des sports, les réformes de la formation aux brevets ADEPS peut-elle être problématique pour les entraîneurs déjà formés mais sous un régime plus ancien ?

Y aurait-il des conséquences sur du subventionnement ? (Pour des stages par exemple).

Non, actuellement, les anciens diplômés sont toujours reconnus. Il n'est cependant pas impossible, qu'à l'avenir, il soit demandé aux anciens diplômés de suivre certaines formations complémentaires ou recyclages.

Un ancien diplômé peut-il toujours être « maître de stage » ?

Un ancien diplômé peut être maître de stage, dans sa discipline et avec le public cible concerné par le stage. Il faut cependant que la personne soit reconnue par la commission pédagogique mixte ADEPS-LBFA.

Un système de formation continuée organisé a-t-il été envisagé pour maintenir la reconnaissance des anciens diplômés ?

Il y a actuellement des formations continuées qui sont mises en place par le GEFA. Celles-ci ont pour but de mettre à niveau ou de renforcer les connaissances de tous les entraîneurs diplômés.

La LBFA souhaite mettre en place un système de prorogation des diplômes. En effet, Il n'est, pas impossible que l'ADEPS l'officialise à moyen terme pour toutes les fédérations.

Y-a-t-il d'autres conséquences immédiates ou attendues ?

Oui, la réforme du système de formation a pour objectif de faire reconnaître les métiers du sport au niveau de la Fédération WALLONIE-BRUXELLES, mais aussi au niveau Belge et Européen. C'est pour cette raison que les cahiers des charges des différents niveaux de formations sont très précis en termes de contenu, de niveau de compétences et du public cible. L'objectif étant de positionner à terme chaque niveau de formation sur une échelle d'équivalence au niveau européen.

Sur le plan de la publicité des débats au sein de la LBFA, pensez-vous qu'il est possible de publier ou de recevoir le compte-rendu des réunions du CD ou des commissions (décisions prises ou réflexions menées) ?

Toutes les décisions concernant les cercles prises lors des différentes réunions du Comité Directeur sont transcrites dans des avis aux cercles.

Est-ce aux administrateurs représentatifs de notre région de nous faire rapport ? Auquel cas, quelles informations sont-ils censés ne pas laisser filtrer des débats ?

Comme répondu à la question précédente, les informations sont données par avis aux cercles mais un administrateur peut naturellement compléter cette information. Néanmoins, la Commission Juridique éclaircira le rôle des administrateurs vis-à-vis des provinces. Nous vous signalons avoir reçu du Comité Régional un mail soulignant Messieurs Hoffman et Schroeven ont régulièrement répercuté les informations et en signalant que les représentants du RIAAC n'étaient pas régulier à ces réunions.

Dans le suivi administratif,

Avez-vous connaissance au sein de la LBFA de statuts de cercles affiliés à la LBFA contraires à l'article 15,7° du Décret visant l'organisation et le subventionnement du sport en Communauté française du 8 décembre 2006 (=article qui est également repris à l'article 6 des statuts de la LBFA) ?

Si non, regardez-vous les statuts des cercles affiliés (qui doivent vous être envoyés) pour vérifier d'éventuelles incompatibilités ?

Nous vous informons que le RIAAC a de sa propre initiative revu intégralement ses statuts en 2016 afin de répondre à ce qu'il estimait être de ses obligations.

Sur cette question, des informations complémentaires ont été fournies par le RIAAC. Celui-ci dénonce le fait, que d'après son analyse et interprétation, 38 cercles sur 48 ne sont pas en ordre, soit 80% des cercles de la LBFA.

Pouvez-vous expliquer la situation d'un club tel le RIAAC avec l'éventuel déclassement de sa piste d'entraînement ? Je précise que nous n'avons toujours aucune information du suivi de la visite des représentants de la Commission infrastructure (mi-octobre) au sujet de l'état de la piste.

Cette question, légitime pour le club du RIAAC, n'est pas d'intérêt général. Sauf erreur, la Commission des terrains et infrastructures sportives a répondu à vos questions et donné les informations nécessaires.

Quelles sont les conséquences organisationnelles pour un club ?

Le fait d'avoir une piste déclassée, ou en mauvaise état, est un réel problème pour un club tant pour la qualité et la sécurité des entraînements que pour l'organisation de compétition. La LBFA peut intervenir (et intervient) à la demande des clubs. Elle n'a cependant aucun pouvoir de décision, à part la non-homologation éventuelle.

D'un point de vue organisationnel,

Il semble que des problèmes organisationnels aient été rencontrés lors de stages ou de compétitions internationales pour des athlètes de la LBFA (réservation déficiente d'infrastructures, manque d'eau.).

Quels ont été les éventuels problèmes rencontrés ? A notre connaissance, il n'y a eu aucun problème et cela est corroboré par le fait qu'aucune plainte n'a été reçue à ce sujet.

Quelles sont les mesures prises qui permettront d'assurer un suivi optimal pour l'avenir ?

La logistique des stages et compétitions internationales est préparée en amont de l'évènement avec un maximum d'anticipation.

D'un point de vue « Sport pour tous » et pédagogie,

Quels sont les objectifs à moyen et long termes pour le développement de l'athlétisme chez les jeunes (6-16 ans) ?

Une enveloppe budgétaire est-elle (sera-t-elle) prévue en soutien ?

La pratique de l'athlétisme se fait au niveau des clubs. Dans ces catégories d'âges, l'objectif de la LBFA est que cette pratique se réalise dans le respect de ses règlements et des valeurs tels le fair-play, l'éthique, santé, ...

Un projet « jeunes » devrait voir le jour prochainement. L'idée de base de ce projet est de proposer un dossier clé sur porte permettant l'organisation de compétitions interclubs de type Kid'sAthletics et ce afin que tous les cercles disposant d'une école des jeunes puissent participer au sein de leur province à ce type de compétitions. En fonction de la réussite du projet pour la saison 2017-2018, un projet plus conséquent et une suite pourrait être proposés.

Un budget de 400€ est prévu pour la constitution d'un dossier type d'organisation d'un Kids Athletics à destination des provinces.

Par ailleurs, le contenu des cours animateurs et initiateurs est essentiellement orienté vers une pédagogie adaptée à ce public cible.

Le Président lève la séance à 11h30 en invitant l'Assemblée à prendre le verre de l'amitié.